

Contact : tél. 03 83 59 09 32 mail : lerlegales@estrepublikain.fr

marché

Néolia 

Groupe ActionLogement

AVIS DE MARCHÉ

uyage : Néolia, 34, rue de la Combe-aux-Biches, CS 75267, 25205
d cedex.

: adaptée.

blication : 9 avril 2019.

arché : forfaitaire.

: réfection étanchéité toiture, 1-3-5, rue Clair-Soleil, 25230

tion : 2750 / 8.

ceptées : en corps d'états séparés pour les lots suivants :
s œuvre ;
: étanchéité, désamiantage.

ar l'activité économique (clause obligatoire pour les opérations
exécution du marché ne comporte pas de clause d'insertion par
onomique.

ivre : C2Ingénierie, M. TETU. Siège : 7, rue Gaston-Prérot, 25200
1 - Agence de Besançon : 21 A, rue Alain-Savary, 25000 Besançon,
1.96.60.

prévisionnel : 24 juin 2019.

ution : 5 mois (compris mois préparation et congés).

choix des offres (identiques au RC) : critères, pondération :
; ;
nique (25 %), décomposée comme suit : qualité des produits et
rganisation et moyens humains ; intervention en site occupé ;
ontrôle et de qualité ; environnement, insertion sociale, hygiène
u chantier ;
travaux similaires : 15 % ;
ancière : 10 %.

idité des offres : 120 jours.

ents : Néolia, M^{me} Audrey ULVÉ, 15, rue de la Petite-Hollande,
5217 Montbéliard, tél. 03.81.98.61.24, aluve@neolia.fr

d'opérations : M^{me} Audrey ULVÉ, 15, rue de la Petite-Hollande,
5217 Montbéliard, tél. 03.81.98.61.24, aluve@neolia.fr

tion du DCE : téléchargement gratuit sur la plate-forme
r, marches-securises.fr

réponses : selon règlement de la consultation.

Avis publics




le Département

AVIS

Le public est avisé que le bulletin des actes administratifs n° 3 du mois de mars 2019 est, à compter de ce jour, consultable sur le site Internet du département (www.doubs.fr) et mis à sa disposition à l'Hôtel du département, Direction de la modernisation de l'action publique, 7, avenue de la Gare-d'Eau à Besançon, ainsi qu'à la Maison du département de Montbéliard, 41, avenue Maréchal-Joffre à Montbéliard et à la Maison du département de Pontarlier, 14, rocade Georges-Pompidou à Pontarlier.

145284600



SCoT Nord Doubs de Pays de Montbéliard Agglomération

Dans le cadre des travaux sur le SCoT Nord Doubs par Pays de Montbéliard Agglomération, le public est informé qu'une réunion publique aura lieu mercredi 17 avril 2019 à 18 h au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, 8, avenue des Alliés, 25200 Montbéliard, salle du Conseil.

145305200

SCP CREUSY-LEPARLIER-CARTIER-MENIER, notaires associés
2 place Général-de-Gaulle, 25110 Baume-les-Dames

Conformément aux dispositions de l'article L.331-19 du Code forestier, avis est donné de la vente du bien ci-après

- sur la commune de Lomont-sur-Crête (25110), lieu dit « Prés de Fer » : une parcelle de taillis cadastrée section C n° 24, de 44 a 40 ca ;
- sur la commune de Lomont-sur-Crête (25110), lieu dit « Prés de Fer » : une parcelle de taillis cadastrée section C n° 31, de 35 a ;
- sur la commune de Lomont-sur-Crête (25110), lieu dit « Prés de Fer » : une parcelle de taillis cadastrée section C n° 41, de 38 a ;
- sur la commune de Lomont-sur-Crête (25110), lieu dit « Prés de Fer » : une parcelle de taillis cadastrée section C n° 54, de 48 a 25 ca ;
- sur la commune de Lomont-sur-Crête (25110), lieu dit « Prés de Fer » : une parcelle de taillis cadastrée section C n° 109, de 18 a 75 ca.

Moyennant le prix de deux mille cinq cents euros (2.500 €), payable comptant à la signature, frais en sus.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien vendu dispose d'un délai de deux mois, à compter de l'affichage en mairie de Lomont-sur-Crête, soit à compter du 1^{er} avril 2019, pour faire connaître à M^r Frédéric CARTIER, notaire à Baume-les-Dames (25110), mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence dans les conditions de l'article précité.

Publicités juridiques

Par jugement en date du 2 avril 2019, le tribunal de commerce d'Antibes a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire à l'encontre de LA COMPAGNIE DES VESTIAIRES DE L'HOMME ou LCDVH, dont le siège social est situé 34, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, 3^e arrondissement, avec établissement secondaire situé 14, Grande Rue, 25000 Besançon.

Désigne en qualité :

- de juge-commissaire : M. Laurent GUIGLION ;
- de mandataire judiciaire : SELARL BTSG², pris en la personne de M^e Denis GASNIER, 2, avenue Aristide-Briand, 06600 Antibes ;
- d'administrateur judiciaire : SCP EZAVIN-THOMAS, prise en la personne de M^e Nathalie THOMAS, 1, rue Alexandre-Mari, 06000 Nice, avec pour mission d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion.

145283800

GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE BESANÇON

Par jugement en date du 19 mars 2019, le tribunal de grande instance de Besançon a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de M^{me} Sandrine JACQUEMIN GUFFROY, demeurant 26, Grande Rue, 25520 Evillers, exerçant la profession d'infirmière libérale, n° SIREN : 437 981 725.

A constaté l'état de cessation des paiements au 19 mars 2019.

Mandataire judiciaire : M^e Pascal GUIGON, 8, rue Louis-Garnier, 25000 Besançon.

Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de M^e Pascal GUIGON au plus tard dans les deux mois de l'insertion qui paraîtra au bulletin officiel des annonces civiles et commerciales, avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Le portail électronique mis en place par le conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires, en application des articles L 814-2 et L 814-13 du Code de commerce, est le suivant : <https://www.creditors-services.com>

Pour extrait
Fait à Besançon, le 4 avril 2019
Le greffier

145450900

Vie des sociétés

CEGELEC FRANCHE-COMTÉ-ALSACE-SUD
SAS au capital de 3.397.554 euros
Siège social : 685, rue Armand-Japy, 25460 Étupes
537 908 725 RCS Belfort

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 26/03/2019, il a été décidé de nommer M. Arnaud MASSIP Arnaud demeurant 14, rue Lazare-Carnot, 78220 Viroflay en qualité de président en remplacement de M. Jean WAGNER.